



L'élève du Collège du Mont-Sainte-Anne s'engage à mobiliser, au meilleur de ses capacités, ses ressources personnelles et celles de son école afin de vivre selon le code d'honneur suivant :

**E**ntraide : aide mutuelle.

**B**onté : caractère d'une personne qui aime à faire le bien, généreux, charitable.

**C**ourage : force de caractère que l'on a devant un obstacle ou une situation difficile.

**C**ollaboration : action de travailler avec d'autres à une œuvre commune.

**H**onnêteté : l'honnêteté consiste à ne jamais employer à mauvais escient ce qui nous a été confié.

**E**mpathie : faculté de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent.

**S**anté globale : préoccupation constante qui se traduit par des gestes et des actions ayant des impacts positifs sur la santé de son corps, son âme et son esprit.

**I**nitiative : qualité de celui qui sait prendre la décision nécessaire.

**I**mplication : s'engager dans une action de façon positive et déterminée.

**F**raternité : lien de solidarité et d'amitié entre les membres d'une société.

**O**rganisation : qui sait gérer sa vie, son travail, ses affaires de façon efficace.

**R**espect : sentiment qui porte à traiter quelqu'un, en incluant soi-même, ou quelque chose avec égards, à ne pas y porter atteinte.

**R**esponsabilité : prise en charge réfléchie de ses actes.

**T**olérance : respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser, d'agir et de ses opinions.

Il sera ainsi en mesure de relever les défis qui se présenteront à lui au Collège et dans la vie.

